

**PRÉSENTATION DU PROJET
DE DÉVELOPPEMENT
DU COMITÉ JEUNES DE CLUB
créé avant le 29 avril 2026**

Nom du Président du CJC :

Nom du tuteur :

Détail de l'action :

Quantifier le public cible, achat de matériel pédagogique, informatique, animations...

Rappel :

Les heures de travail des DE ou des autres salariés ne doivent pas être comptés dans le budget présenté dans le cadre de cette fiche.

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION

COMITÉ JEUNES DE CLUB

Parallèlement à la mise en place du projet, il est essentiel d'en évaluer le coût en terme de charges et de produits.

Les produits doivent intégrer principalement toutes les formes d'apports extérieurs (engagement des partenaires actuels ou potentiels, subventions publiques accordées), l'aide de la Ligue ne pouvant être que complémentaire.

Le montant demandé pour un Projet Club ne peut être supérieur au montant des ressources propres du club alloué sur le projet.

CHARGES	MONTANTS	PRODUITS	MONTANTS
1 - Charges spécifiques au projet			
<i>Prestations de service</i>	€	1 – RESSOURCES PROPRES	€
<i>Matières et fournitures</i>	€		
		2 – évaluation des aides	
2 - Services extérieurs		demandées	
<i>Locations</i>	€		
Entretien	€	ETAT	€
Assurances	€		
		Région	€
3 - Autres services extérieurs			
<i>Honoraires</i>	€	Département	€
<i>Publicité</i>	€	ANS	€
<i>Déplacement, mission</i>	€	Commune	€
4 - Charges de personnel	0 €	Autres	€
5 - Frais généraux	€	PROJET CLUB	€
Coût total du projet	0 €	Total des recettes	0 €

Le montant des dépenses doit être égal au montant des recettes.

Date :

Signature :